



INFO LUTTES

N°19

Montreuil, le 12 mars 2023

LE BRAS DE FER CONTINUE !

À l'occasion de cette septième journée de mobilisation interprofessionnelle, ce sont à nouveau des centaines de milliers de salarié·es, jeunes et retraité·es qui se sont mis en grève et sont descendu·es dans la rue sur l'ensemble du territoire.

► DYNAMISONS LE RAPPORT DE FORCE !

Au lendemain de l'activation du vote bloqué pour faire taire les débats au Sénat, Emmanuel Macron refuse de recevoir l'intersyndicale.

Malgré ces bras d'honneur gouvernementaux au monde du travail, plus d'un million de citoyens ont une nouvelle fois affirmé leur opposition au départ à la retraite à 64 ans et à l'allongement de la durée de cotisation.

Il faut impérativement faire grandir le rapport de force en complément des mobilisations en cours et continuer à ce que l'immense majorité de la population reste déterminée à dire non à ce projet de loi.

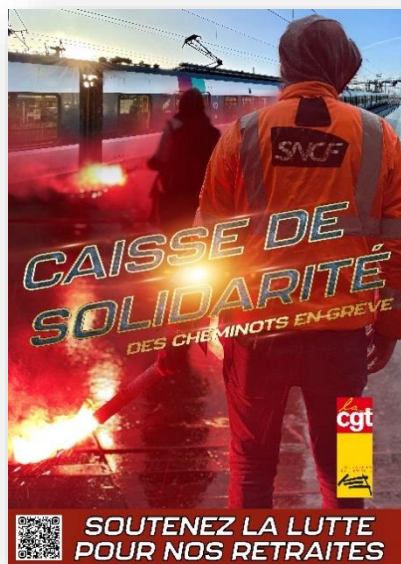
Depuis le début du processus revendicatif contre ce projet de loi, ce sont plus de 13,5 millions de femmes et d'hommes qui ont battu le pavé à l'appel de l'intersyndicale.

La fédération CGT des cheminots et ses militant·es mettront tout en œuvre dès lundi pour amplifier la grève reconductible et les cortèges des manifestations du mercredi 15 mars, jour où se réunira l'intersyndicale.

► COMBATTRE LE PROJET BORNE-FARANDOU

Le silence de la direction depuis le début du conflit ne peut durer. Elle doit répondre aux revendications sociales locales exprimées dans les assemblées générales. Pour faire écho à celles-ci, la dernière interfédérale, réunissant toutes les organisations syndicales représentatives, a envoyé une lettre ouverte au président du GPF rappelant que :

- Les cheminot·es exigent le retrait de la réforme des retraites et un retour à l'âge de départ à 50, 55 et 60 ans ;
- La direction doit matérialiser au plus vite des engagements forts tant sur la question de l'emploi que sur celle des salaires, leviers majeurs pour le financement de notre protection sociale, et donc des retraites ;



- La direction doit ouvrir des discussions salariales urgentes au regard du contexte d'inflation persistant, en particulier sur l'énergie, mais aussi sur les produits alimentaires. Le rythme de l'inflation s'établit à 6,2 % sur un an et, pour les produits alimentaires, c'est 14,5 % d'augmentation !
- La direction doit tenir les engagements pris lors de la dernière NAO et les mesures spécifiques propres à certains métiers, et non pas les détourner ou les vider de leur substance, comme nous pouvons le constater.

Ces hausses de salaire, en plus d'améliorer l'attractivité de nos métiers, permettraient de financer notre protection sociale, tous régimes confondus.

Les dernières annonces des profits réalisés par l'entreprise démontrent que la direction peut répondre aux besoins.

► DÉBATTONS EN AG POUR FAIRE GRANDIR LA MOBILISATION

Il est nécessaire que chaque cheminot·e s'exprime, tant sur les sujets d'entreprise que sur les sujets sociaux. Les mécanismes de financement de la retraite, l'emploi, les salaires, le déroulement de carrière, qui font les conditions de travail et de vie des cheminotes et cheminots, ne sont pas déconnectés de la bataille sur nos retraites.

Dès lundi, interpellons unitairement toutes les directions de l'entreprise afin d'exiger l'ouverture de véritables négociations !

Participer massivement aux assemblées générales, c'est participer à la démocratie sociale.

Bien aidé par les médias, ce gouvernement bafoue la démocratie républicaine pour passer son projet de réforme de retraite injuste. Seules, les informations prises dans les médias et les réseaux sociaux ne sauraient suffire à la mesure de la réalité du conflit !

Il appartient à chacun·e de nous de créer les conditions de la démocratie sociale dans la conduite du mouvement. Il est urgent de renforcer la participation aux Assemblées Générales de syndiqué·es et de cheminot·es !

► REJOINDRE LA CGT, C'EST AMPLIFIER LE RAPPORT DE FORCE !

Le Gouvernement et le patronat sont attentifs au rapport de force, cet élément de mesure sera déterminant dans les prochains jours pour obtenir le retour à une retraite à 60, 55 et 50 ans.

En rejoignant la CGT, les cheminot·es participent à la construction de ce rapport, à son élargissement, avec la détermination de pouvoir gagner.

Depuis le début du conflit sur les retraites, c'est 312 cheminot·es qui ont rempli un bulletin d'adhésion à la CGT Cheminots et plus de 12 000 dans les autres professions, c'est historique !

Ils ont fait le choix d'adhérer à une organisation démocratique structurée, avec l'objectif de s'inscrire pleinement dans son activité, tant dans le champ professionnel que territorial.

Rejoindre la CGT, c'est débattre, proposer, revendiquer, agir et lutter collectivement.



Montpellier, le 11 mars 2023.

Pour être plus fort, vous aussi, adhérez à la CGT !

<https://www.cheminotcgt.fr/adherer/>

